

BULLETIN DES RÉGIONS**Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec****Table des matières**

- Pour une Politique en itinérance : p. 2
- AGA du RSIQ : un événement à ne pas manquer : p. 3
- Financement fédéral en itinérance : p. 4
- Financement PSOC des groupes itinérance : p. 5
- La mobilisation des personnes itinérantes : p. 6
- Opération Droits devant : p. 7
- Portrait de l'entrepôt du sac à dos : p. 8
- Invitation du FRAPRU et du DAL : p. 8
- Capsule du Collectif de recherche sur l'itinérance : p. 9
- Membership et Informations générales sur le RSIQ : p. 10

Le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec est un regroupement national qui existe depuis 1998. Une douzaine de concertations régionales en itinérance en sont membres. Le RSIQ représente près de 250 organisations oeuvrant auprès des personnes en situation ou à risque d'itinérance. Il défend les droits de ces personnes à Ottawa et à Québec. Il est le réseau d'échanges en itinérance au Québec.

Le Bulletin des régions est votre journal. La contribution de chacun est bienvenue et souhaitée. N'hésitez pas à communiquer vos idées et à donner des nouvelles de votre région !

EN SAVOIR PLUS SUR LE RSIQ ET DEVENIR MEMBRECoordonnatrice : **Nathalie Rech**

Téléphone : (514) 528-6466

Courriel : nathalie.rech@videotron.caPrésident : **François Roy**

Téléphone : (819) 246-6644

Courriel : f.roy_logemenoccupe@hotmail.com

Plusieurs pages d'information du RSIQ sur le www.rapsim.org

Pour une Politique en itinérance

En septembre 2006, le RSIQ lançait sa première plateforme nationale de revendications « Pour une Politique en itinérance ». Celle-ci est le fruit d'un travail collectif de plus de 300 personnes issues du milieu de l'itinérance travaillant ou fréquentant des ressources en itinérance. C'est une 1^e en itinérance de travailler à cette échelle sur les problématiques et les solutions. Notre Politique est issue de principes directeurs forts, dont la question centrale des droits des personnes en situation ou à risque d'itinérance. Elle vise à énoncer une vision globale, issue d'un consensus du milieu, sur la réalité de l'itinérance. Elle propose des solutions dans 6 avenues complémentaires :

- 1) Droit de cité (*réfère à l'espace public*)
- 2) Un revenu décent
- 3) Droit au logement
- 4) Droit à l'éducation
- 5) Droit à la santé
- 6) Un réseau d'aide et de solidarité

Depuis l'adoption de notre plateforme, de nombreuses représentations ont été menées, particulièrement auprès des éluEs de l'Assemblée nationale, de même qu'auprès des candidatEs pendant la campagne de mars dernier. Une demande a été faite auprès de la Commission des affaires sociales pour la tenue d'une commission parlementaire sur l'itinérance, demande qui a été rejetée en décembre dernier, mais que nous allons ramener à l'automne 2007, compte tenu du nouveau contexte à Québec.



Atelier- formation sur la Politique en itinérance dans les concertations régionales et dans les organismes en itinérance

Destiné à votre équipe de travail, votre conseil d'administration, vos usagers et usagères, vos bénévoles, ou vos partenaires, etc., le Réseau SOLIDARITÉ Itinérance du Québec offre la possibilité d'animer CHEZ VOUS des activités sur la Politique.

Il s'agit d'un atelier-formation clé en main : le RSIQ fournira la personne-ressource, le matériel. À vous de déterminer le moment et le lieu de l'activité et de recruter les participantEs. C'est un atelier à la carte : selon vos besoins, la forme de l'atelier peut varier (présentation, formation, animation d'échanges, etc.), de même que la durée (de 30 à 120 minutes). Le contenu est aussi à la carte (aborder la Politique dans son ensemble ou un ou deux axes). Nous animerons les échanges avec les participantEs sur leur compréhension, comment ça les rejoint, leur participation actuelle et éventuelle aux actions, leurs suggestions.

L'atelier-formation est conçu pour faire mieux connaître la Politique et accroître l'appropriation dans nos rangs, pour susciter des discussions sur le contenu, pour favoriser une meilleure adhésion à la Politique et ses revendications et accroître l'implication des groupes. C'est aussi important pour nous d'alimenter notre intervention en fonction des réalités terrain.

Il est aussi possible d'adapter la formule pour en faire un événement de la concertation régionale, tel qu'un forum public et médiatique qui réunirait des personnalités de votre milieu, donnerait la parole à vos usagers. Encore là, il s'agit de créer une occasion de publiciser la Politique, de réunir vos alliés, de dynamiser les relations au sein de votre concertation et de sensibiliser à la question de l'itinérance.

Cet atelier-formation est disponible à partir de maintenant et pourra être donné au printemps, à l'été 2007 (août seulement), et à l'automne. Afin de nous aider à planifier nos activités, nous souhaiterions connaître rapidement votre intérêt pour la formule atelier-formation.

Merci de nous contacter : (514) 528-6466 ou nathalie.rech@videotron.ca

AGA du RSIQ

Notre assemblée générale annuelle aura lieu le **vendredi 14 septembre 2007, à Sherbrooke (prévoir la journée)**. **L'événement est ouvert à tous** : usagers et usagères, intervenantEs, administrateurs et administratrices de vos ressources, dirigeantEs de groupes communautaires, professionnellEs.

C'est une occasion à ne pas manquer de rencontrer et d'échanger avec des acteurs en itinérance de toutes les régions ! L'an dernier, nous étions une cinquantaine, cette année, nous serons davantage.

À l'ordre du jour

L'adoption de notre rapport d'activités et de nos états financiers pour l'année 2006-2007 nous permettra de faire le point sur l'avancée des dossiers au cours de cette année, marquée notamment par les élections générales au Québec et l'annonce d'un nouveau programme de financement fédéral en itinérance.

Ensuite, nous discuterons ensemble et adopterons notre **plan d'action** pour l'année 2007-2008, en lien bien sûr avec notre plateforme « Pour une Politique en itinérance ». **Ce sera l'occasion pour chaque région de faire entendre ses propres réalités** et les dossiers dans lesquelles elle souhaite que le RSIQ s'engage de façon active. Nous discuterons aussi des stratégies par lesquelles le Réseau et ses membres entendent faire avancer la lutte à l'itinérance dans la prochaine année.

Enfin, nous procéderons à l'élection du comité de coordination pour l'année à venir (les 9 délégués sont élus pour un an seulement).

Devant le succès de la rencontre des 8-9 février dernier (auquel plus de 30 personnes participaient à un mois d'avis), le comité de coordination a décidé de donner davantage de poids à l'Assemblée des membres à partir de l'an prochain. L'AG du 14 septembre ne sera donc que la 1^e d'une série d'assemblées qui seront organisées en 2007-2008.

Veillez noter que si tous ont le même droit de parole à l'AGA, seules les personnes déléguées par les concertations membres du RSIQ auront le droit de vote (notamment pour les élections). Le nombre de déléguéEs avec droit de vote dépend du nombre d'organismes membres de chaque concertation, soit selon le tableau suivant. Encore une fois, nous vous encourageons à venir le plus nombreux possible.

territoire	NB membres concertation	NB délégués avec droit de vote
Montréal	73	6
Québec	25	4
Longueuil Rive Sud	17	2
Drummondville	6	2
Trois-Rivières	11	2
Sherbrooke	25	4
Outaouais	27	4
Saguenay	13	2
Lanaudière	22	4
Vaudreuil	6	2
Granby	20	4

Vous retrouverez la liste des membres en règle à la dernière page de ce bulletin.

Pour plus d'informations et **pour vous inscrire** contactez-nous au (514) 528-6466 ou nathalie.rech@videotron.ca

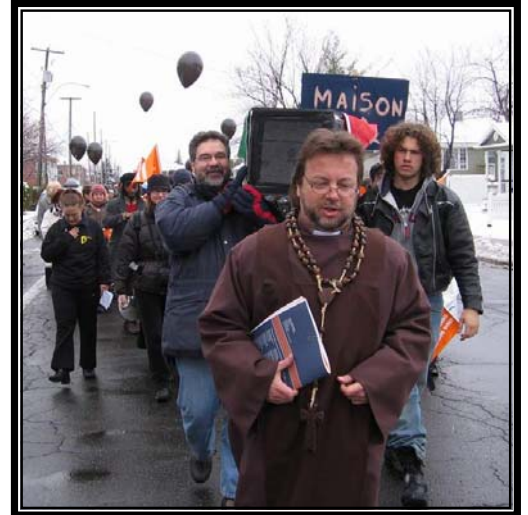
Financement des groupes en itinérance

Du côté d'Ottawa : Initiative de partenariats de lutte à l'itinérance

Mesures de transition : dans l'ensemble un bon coup !

Dans la plupart des régions, les groupes qui avaient des projets IPAC finissant au 31 mars 2007 ont été admissibles à du financement de transition jusqu'au 31 décembre 2007 (prélevés sur les budgets IPLI annoncés en décembre 2006). Il faut se féliciter de ce gain : **ces mesures ont permis le maintien de 380 postes équivalent temps plein**, soit 318 temps plein et 179 à temps partiel (ces chiffres concernent les projets dans des collectivités désignées (IPAC), des collectivités éloignées (FRASA) et autochtones).

Toutefois, deux régions semblent avoir été victimes des nouvelles orientations conservatrices : Québec et la Montérégie. Ont été refusées des interventions qui ne sont pas directement livrées aux personnes itinérantes, par exemple des postes en concertation ou de développement, même si les promoteurs avaient démontré les impacts de ces postes sur les services directs. Les organismes et régions concernés mènent présentement des revendications en réaction à ces décisions, ce avec l'appui du RSIQ. Le 13 avril dernier, une soixantaine de personnes ont pris part à un cortège funèbre pour protester contre le retrait du financement de la Table de concertation des sans domicile fixe de la Rive-Sud et la coupure de postes dans 4 autres organismes. Les groupes dénonçaient en particulier le rôle de l'Agence de la santé de la Montérégie dans le dossier (*photo ci-contre*).



Nouveaux projets IPLI : 6 mois plus tard, on attend encore les orientations du programme annoncé en décembre !

Le MSSS attend qu'Ottawa lui dépose une proposition d'entente Canada / Québec ; des négociations doivent s'ensuivre avant que l'entente soit signée (échéance prévue pour la signature : 31 juillet). Nous insistons pour que soient connues rapidement les orientations et modalités de l'IPLI afin que puissent être finalisés les plans communautaires dans les régions et que puisse s'enclencher le cycle appel d'offres / rédaction des projets / analyse et recommandation / etc. afin de permettre un démarrage au plus tôt des projets. Une campagne de fax ciblant les ministres Couillard et Solberg s'est déroulée fin avril avec la contribution de **168 groupes** (en moins de 10 jours). Cette campagne touchait l'accélération du processus mais aussi visait à promouvoir l'aspect généraliste du programme (tel qu'IPAC).

Plusieurs régions ont entamé la rédaction de leur **nouveau plan communautaire** pour déterminer les investissements prioritaires à réaliser avec IPLI. Cela permettra de prendre de l'avance sur les demandes de Québec et Ottawa et de faire ressortir les besoins réels des milieux.

D'autres représentations sont en cours, dont on vous tiendra informés.

Le 31 mai, l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine (ACHRU) organise un téléforum sur le sujet (de midi à 14h). Des représentants de la Direction pour le logement et les sans-abri pourront répondre aux questions. Si vous souhaitez y participer, contactez Sébastien Provost au 613-594-3007 poste 12.

Du côté de Québec : enquête sur le financement PSOC

En accord avec la revendication 81 de notre Politique, à savoir que *tous les paliers de gouvernement rehaussent de façon significative le soutien financier accordé à la mission globale des ressources communautaires en itinérance et en prévention en octroyant des enveloppes suffisantes et récurrentes afin de favoriser leur consolidation et leur développement, tout en respectant leur autonomie*, le comité de coordination (COCO) a pris la décision de réaliser une enquête dans l'ensemble des régions sur les besoins des groupes en itinérance au niveau du financement de base (financement à la mission), en particulier au niveau du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du Ministère de la Santé et des Services sociaux.

On sait que le financement est un enjeu majeur pour les groupes auquel ils consacrent beaucoup d'efforts et de ressources. Des groupes en itinérance rapportent fréquemment des situations de sous-financement avec des conséquences importantes au niveau de la gestion des ressources humaines, de l'organisation du travail et des interventions, de l'équipement et des installations, etc.

Le PSOC est un programme apprécié par les groupes qui y sont admissibles : facilité de la demande et de la reddition de comptes, dépôt automatique, etc. Il semble donc tout à fait pertinent d'obtenir un rehaussement du PSOC pour les groupes, tout comme le demandent les tables et regroupements régionaux d'organisations communautaires.

L'enquête que souhaite réaliser le RSIQ permettra de chiffrer le soutien actuel accordé aux groupes en itinérance et de mesurer l'écart avec les besoins des groupes. Cela nous permettra par la suite de réaliser des représentations basées sur des demandes concrètes.

Une telle enquête a déjà été réalisée à Montréal par le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) auprès de ses 73 membres et elle démontre que le PSOC contribue à la hauteur de 12 millions \$ tandis que les groupes auraient besoin d'un 7 millions \$ additionnels. Le RSIQ se basera sur la démarche du RAPSIM pour définir sa méthodologie et ses outils d'enquête. Des balises nationales devront être définies pour uniformiser la démarche dans toutes les régions.

L'enquête se déroulera d'ici octobre 2007 et les résultats devraient être disponibles en novembre 2007.

Cadre de référence en itinérance

Il faut espérer que le soutien accordé aux groupes en itinérance via le PSOC augmente avec la reconnaissance gouvernementale qu'amènera le cadre de référence en itinérance. Les travaux sur le cadre se sont poursuivis cet hiver. Une rencontre du groupe de travail (auquel participent 3 membres communautaires du RSIQ) a eu lieu le 30 avril 2007. On y a présenté une première version d'un document de travail. Nos représentants ont amené un certain nombre de commentaires et des suggestions de corrections. Les Agences ont également été consultées.

Le cadre dans la version actuelle comporte des éléments intéressants au niveau de la reconnaissance du phénomène de l'itinérance et de la description des populations touchées. Toutefois, la partie faible demeure les moyens d'action envisagés, même s'il faut noter que le MSSS se sert de ce cadre pour interpeller (trop mollement) d'autres ministères sur leurs responsabilités. On est loin de la politique gouvernementale globale en matière d'itinérance qu'on souhaite dans nos rangs et qu'on continuera à défendre.

Un document amélioré devrait être soumis à une consultation prochainement. On ne connaît pas pour l'instant la forme de cette consultation, ni son échéancier. Vraisemblablement, le MSSS pourrait dévoiler officiellement ce cadre à l'automne 2007. Celui-ci devrait être annexé a posteriori à l'entente IPLI entre Ottawa et Québec.

La participation des personnes concernées à la lutte

La mobilisation des personnes en situation d'itinérance continue d'être une préoccupation du Réseau qui cherche des moyens, des lieux, des processus pour l'améliorer et la développer. Nos actions publiques et médiatiques sont un des lieux les plus évidents de cette mobilisation. Lors de l'assemblée spéciale des 8 et 9 février, des présentations et des discussions ont porté sur cette question (voir le bulletin d'avril 2007). La réflexion se poursuit au sein du RSIQ comme à l'extérieur comme en témoigne l'article suivant.

Forum « Ensemble autrement » sur la mobilisation (4-5 mai 2007)

Les 4 et 5 mai derniers, le Collectif pour un Québec sans pauvreté organisait un forum à Québec pour parler de la participation des personnes en situation de pauvreté aux luttes sociales.



Depuis ses débuts, le Collectif a cette préoccupation d'impliquer les personnes concernées dans ses actions et revendications. Un comité de travail appelé le Comité AVEC a réalisé plusieurs activités au cours des dernières années. Une

de ces activités est le déjeuner organisé chaque année à l'occasion du 17 octobre, journée internationale pour l'élimination de la pauvreté, avec les parlementaires. Ce déjeuner réunit des députéEs et des personnes en situation de pauvreté à l'Assemblée Nationale pour un échange sur la question de la pauvreté.



Le Collectif pour un Québec sans pauvreté a aussi réalisé un livret intitulé « Jeter les bases d'un Québec sans pauvreté AVEC les personnes en situation de pauvreté ».

Ce forum placé sous le thème « Ensemble Autrement » nous a fourni l'occasion d'échanger sur les difficultés liées à la mobilisation des personnes et les solutions qui peuvent faciliter leur implication. Il a notamment été question de pratiques d'empowerment, de formation et de petits pas.



Homeless Nation, le RAPSIM et le RSIQ ont monté pour l'occasion un atelier présentant quelques pratiques de participation des personnes itinérantes à la lutte à l'itinérance. Au menu : la démarche démocratique qui a conduit à la Politique en itinérance, des discussions sur les droits, des clips vidéo d'Homeless qui illustrent parfaitement les situations difficiles au regard des droits, et une présentation de l'Opération Droits devant, illustrant la défense de droits menée à Montréal dans le dossier de la judiciarisation.

L'atelier animé par Alex Gadget Berthelot d'Homeless Nation et Nathalie Rech du RSIQ a suscité beaucoup d'échanges. Les vidéos réalisées par Alex comme de nombreux clips réalisés par des sans abri sont sur le site : www.homelessnation.org. Cette communauté canadienne d'internautes sans-abri a maintenant plus de 2 000 membres d'un océan à l'autre.



Pour plus d'informations sur l'événement : www.pauvrete.qc.ca

Opération Droits Devant : Mobilisation des groupes montréalais en itinérance contre la Société de Transport de Montréal



Le 17 mai dernier, le Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM) a tenu un rassemblement devant les bureaux de la Société de Transport (STM) pour protester contre l'augmentation massive de contraventions émises aux personnes en situation d'itinérance dans le métro.

Une étude récente menée par Céline Bellot, professeure à l'École de service social de l'Université de Montréal, indique que la remise de contraventions aux

personnes itinérantes par les agents de surveillance et les policiers du SPVM a presque triplé dans le métro entre 2003 et 2004, augmentant de 225%. La situation s'est maintenue en 2005, avec 3942 constats d'infraction. Cette hausse survient au moment où l'ensemble des constats émis à Montréal à l'endroit des sans-abri (pour des infractions aux réglementations municipales ou de la STM) connaît pourtant une baisse générale de 11,3%.



« Le nombre de constats dans le métro compte pour 60% de l'ensemble des constats émis entre 2003 et 2005, indique Céline Bellot. Ces tickets représentent un peu plus de 2 des 3 millions \$ que doit l'ensemble des personnes itinérantes à la Ville de Montréal en contraventions impayées. »

La forte majorité des infractions reprochées continuent de l'être pour l'unique présence dans l'espace public des personnes marginalisées et pour ébriété publique. L'infraction la plus reprochée (dans 33,1% des cas) consiste à «être couché ou étendu sur un banc, un siège ou le plancher». Par ailleurs, les données de l'étude indiquent que **c'est dans les périodes de grands froids et quand il neige qu'il se donne le plus de contraventions**, contrairement à la tolérance que la STM dit exercer

dans de telles périodes. *Ci-dessus, France Labelle, directrice du Refuge des Jeunes, brandit des contraventions recueillies auprès des usagers du Refuge.*

La remise de contraventions est devenue une pratique courante comme mode de gestion de l'espace public et la problématique de judiciarisation comporte son lot d'**effets néfastes** :

emprisonnement, dettes judiciaires, déplacements, sentiment d'injustice, coupure dans la relation d'aide, etc.

Lors du rassemblement, les groupes présents ont lancé une campagne de capsules radiophoniques destinées aux stations de radio qui visent à sensibiliser monsieur et madame tout-le-monde sur la judiciarisation. Par la suite, a eu lieu une activité de sensibilisation au cours de laquelle ont été remises des contraventions symboliques à la population (pour la 4^e année consécutive). Les passantEs ont aussi été invitéEs à signer et envoyer une carte postale destinée aux élus municipaux. La carte se conclut d'ailleurs comme suit : «Les personnes itinérantes sont des citoyenNEs à part entière. Vous devez aussi les représenter et éviter que s'accroisse l'intolérance dont elles sont l'objet, dans nos rues comme dans le métro».

Pour plus d'informations : Bernard Saint-Jacques, RAPSIM : (514) 879-1949

Portrait de L'Entrepôt du sac à dos (Montréal)

Réalisé par *Vitrine sur Montréal*

Fondé en 2004, l'organisme communautaire Action-Réinsertion offre un service d'entreposage destiné aux personnes en situation d'itinérance, ainsi qu'aux jeunes de la rue. Chaque mois, les intervenants distribuent les chèques d'assistance emploi à plus de 500 personnes. Ils mettent un casier postal à la disposition des prestataires de la sécurité du revenu, orientent les personnes en difficulté vers des services qui leur conviennent et leur proposent un accompagnement psychosocial. Les casiers d'entreposage, le comptoir postal et le guichet ont été construits en grande partie par les participants ex-itinérants au sous-sol de l'église unie Saint-Jean, située au cœur des diverses ressources destinées aux personnes itinérantes.

Michel, associé à ce projet depuis ses tout débuts, accueille les clients qui se présentent à l'Entrepôt du sac à dos. À ceux qui ont perdu leur logement ou leur chambre, il offre de conserver leurs maigres possessions dans un casier de manière à alléger leurs déplacements et à faciliter leurs démarches d'insertion. Michel sait que les livres, photos, vêtements et casseroles revêtent une valeur importante à leurs yeux car ils représentent l'espoir d'une réinstallation dans un autre logis. Il le sait parce qu'il a surmonté la précarité de ce mode de vie qu'il a connu trop longtemps.

Patrick, l'animateur, approche discrètement les personnes qui pénètrent au sous sol: il leur offre un café et prête une oreille attentive à leurs besoins. À l'un, il propose une journée à la ferme dans le cadre du programme « Agri-job » ; à l'autre, il donne les coordonnées du vestiaire où il pourra se procurer des souliers neufs. Il réfère un jeune fraîchement arrivé de Saguenay à sa collègue Chantal qui anime un atelier sur la recherche de logement.

Dans son bureau, Bin, répond au téléphone qui ne dérout pas : "Non, Maurice n'est pas dans les parages mais laissez-moi un message et je le lui transmettrai : je l'attends demain". Elle note avec soin l'heure du rendez vous de ce client qui fréquente le « Sac à dos » depuis peu, prend l'adresse du bureau du médecin et glisse le tout dans le casier postal, à côté du petit mot laissé par la mère de Maurice inquiète de n'avoir pas de nouvelles de son fils chéri depuis six mois.

Pour plus d'informations : Richard Chrétien, coordonnateur Action Réinsertion : (514) 393-8868

Le FRAPRU vous invite à une soirée conférence « Droit au logement: En France et ici » avec Jean-Baptiste Eyraud, co-fondateur et président de *Droit au logement (France)* et François Saillant, coordonnateur du FRAPRU

**À Québec, le jeudi 7 juin 2007, 19h00, au Tam-Tam Café (421, Langelier, coin boulevard Charest)
À Montréal, le mardi 12 juin 2007, 19h00, à l'Alizée (900, Ontario Est, coin Ahmerst)**

DAL regroupe une trentaine de comités militant pour la défense du droit à un logement décent pour tous et toutes. Il initie et organise le soutien, l'information et la promotion d'actions ayant pour but de remédier aux problèmes des mal-logés et des sans-logis. À maintes reprises depuis sa création, le DAL a réussi à imposer aux autorités le relogement de sans-logis et l'adoption de dispositifs d'urgence et de projets de loi, que ce soit par des occupations, des campements dans la rue, des manifestations et des réquisitions d'immeubles et de logements vacants.

Au début de l'année, l'actualité française a été marquée par plusieurs actions spectaculaires tels le campement des « Enfants de Don Quichotte » le long du Canal Saint-Martin, un exemple repris à travers tout le pays, et l'ouverture d'un « Ministère populaire de la crise du logement » par DAL et par d'autres associations sur fond de débat public sur le droit au logement opposable.

RSVP avant le 31 mai 2007, par téléphone au 514-522-1010 ou par courriel à veronique@frapru.qc.ca

Capsule du Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI)

Par Isabelle Tardif, chargée de projet

Nous poursuivons la démarche entreprise par le CRI à l'hiver 2006 pour dynamiser les liens entre les milieux de la recherche et de la pratique. Nous vous présentons dans ce bulletin le résumé de l'entrevue effectuée auprès de **Shirley Roy, professeure au département de sociologie de l'UQAM et co-responsable du CRI**. Celle-ci a livré ses impressions sur les besoins et défis de la recherche en matière d'itinérance.

Portrait de l'évolution du CRI depuis 15 ans.

Les recherches effectuées au CRI depuis 15 ans ont certainement contribué à améliorer la compréhension de l'itinérance. À ses débuts, une opposition se faisait sentir entre les tenants des explications individuelles et ceux privilégiant des explications structurelles. Les chercheurEs du CRI sont finalement arrivéEs au consensus suivant : il est nécessaire de se dégager des explications uniques pour resituer le phénomène dans toute sa complexité; les dimensions individuelles et sociales de l'itinérance étant interpénétrées.

Paradoxe de l'intervention auprès des personnes itinérantes

Le CRI a contribué, avec l'ensemble du mouvement social de mobilisation, à mettre le phénomène de l'itinérance dans le débat public. Malgré le fait que les recherches au CRI aient permis d'alimenter les discours des décideurs et des organismes travaillant auprès de la population itinérante, l'ampleur et l'accroissement du nombre de personnes itinérantes laissent entrevoir une situation paradoxale qui soulève plusieurs questions chez les chercheurs. Pourquoi n'arrive-t-on pas à endiguer l'itinérance malgré le fait qu'une myriade de ressources, de services et d'intervention se soient développées au cours des 15 dernières années ? Sans négliger les limites et effets pervers de l'intervention, le problème réside davantage dans l'**absence de plan d'ensemble pour lutter contre l'itinérance**. Ainsi, nous ne pourrons venir à bout de l'itinérance qu'en adoptant des mesures sociales fortes telles que le développement du logement social ou l'instauration de revenus minimums.

Trois grands défis à relever en matière de recherche en itinérance :

Premièrement, nous devrions arriver à faire des **recherches longitudinales** pour enrichir nos connaissances sur les effets à long terme des mesures auprès des personnes itinérantes, et ce malgré les difficultés méthodologiques que cela pose : la mobilité des personnes (qui fait en sorte qu'il est pratiquement impossible de garder leur trace), l'invisibilité d'une grande partie de la population itinérante (qui n'est enregistrée nulle part), etc. Le deuxième défi de la recherche est de développer des **modèles théoriques** à portée moyenne pour **comprendre et expliquer** le phénomène de l'itinérance (c'est ce défi qui motive particulièrement les projets de Shirley Roy). Actuellement, plusieurs modèles coexistent sans qu'aucun ne permette de circonscrire le phénomène de manière globale. Troisièmement, peu de recherches se concentrent sur l'**étude des différents modèles d'intervention** en itinérance. À cet égard, deux pistes peuvent être explorées : l'efficacité des modèles d'intervention ainsi qu'une réflexion théorique sur l'intégration sociale et ses processus.

Comme co-responsable du CRI, Roy s'inquiète de la **difficulté à recruter** des chercheurEs et des étudiantEs intéresséEs par la problématique de l'itinérance. Étant souvent perçue comme un phénomène circonscrit et ne touchant qu'une petite population, l'itinérance n'est généralement pas considérée comme un phénomène sociologique d'intérêt. La construction d'un nouveau champ de recherche étant très stimulante, elle demeure toutefois complexe. Roy a aussi des inquiétudes quant à la **faiblesse de la formation** en itinérance. Actuellement, aucune université au Québec n'offre de programme de formation en itinérance. Pire, aucun cours au choix n'est offert dans l'un ou l'autre des programmes de formation des futures intervenants sociaux comme les travailleurs sociaux, les infirmiers, les psycho éducateurs, etc. Pourtant, les activités de formation sont essentielles à la sensibilisation de la population et au changement social.

LES MEMBRES DU RSIQ (2006-2007)

MEMBRES :

Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (RAPSIM)
Regroupement pour l'aide aux itinérants et itinérantes de Québec (RAIIQ)
Collectif régional de lutte à l'itinérance de l'OUTAOUAIS (CRIO)
Table de concertation sur l'itinérance à SHERBROOKE
Table de concertation en itinérance de DRUMMONDVILLE
Table itinérance de SAGUENAY
Table Action Prévention Itinérance LANAUDIÈRE
Table de concertation des sans domicile fixe de LONGUEUIL / RIVE SUD
Comité directeur en itinérance de TROIS-RIVIÈRES
Table itinérance de VAUDREUIL-SOULANGES
Groupe Action Solutions Pauvreté de Haute-Yamaska (GRANBY)

MEMBRES ASSOCIÉS :

Au Bercail de Saint-Georges
Le Répit du Passant (Rimouski)
Travail de rue île de Laval
Auberge du cœur L'Envolée (Laval)
Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et l'exclusion sociale (CRI)

EN SAVOIR PLUS SUR LE RSIQ ET DEVENIR MEMBRE

Coordonnatrice : **Nathalie Rech**

Téléphone : (514) 528-6466

Courriel : nathalie.rech@videotron.ca

Président : **François Roy**

Téléphone : (819) 246-6644

Courriel : f.roy_logemenocupe@hotmail.com

Plusieurs pages d'information du RSIQ sur le www.rapsim.org